



**43% de vos clients
souhaitent plus
d'accessibilité**

**#VERVIERS
aussi**

Améliorer l'accessibilité pour les personnes à besoins spécifiques, c'est l'un des objectifs de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège

[LIEGETOURISME.BE/ACCESSIBILITÉ](https://LIEGETOURISME.BE/ACCESSIBILITE)



Après Liège et Huy, la Fédération du Tourisme a relevé un troisième « Jaccede Challenge » ce 17 septembre à Verviers

Résultat : 138 établissements et plus de 2.000 informations ont été enregistrés !

Ce mardi, la Fédération du Tourisme de la Province de Liège, en collaboration avec la Ville de Verviers, organisait une nouvelle journée solidaire dans le but d'améliorer la diffusion d'informations liées à l'accessibilité des personnes à besoins spécifiques, notamment dans les établissements à vocation touristique de son territoire. Après les expériences réalisées à Liège puis à Huy, plus de 1.300 établissements avaient déjà été référencés sur la plateforme collaborative « Jaccede » grâce à cette action. Ils sont aujourd'hui... 138 de plus.

Depuis 2007, la Fédération du Tourisme de la Province de Liège œuvre à une meilleure accessibilité des lieux à vocation touristique de son territoire, ainsi qu'à une meilleure information disponible sur le sujet.

Lors de ce troisième « Jaccede Challenge » réalisé dans la province, l'objectif était triple : **référencer** l'accessibilité d'un maximum de lieux publics selon des critères objectifs ; **sensibiliser** les prestataires et **informer** ceux-ci de nos solutions efficaces proposées aux établissements souhaitant développer cette accessibilité, à savoir notre soutien financier lors d'achat de matériel (kit d'accessibilité pour tous) et notre aide substantielle à la réalisation d'un audit labellisé Access-I.

Partenariat avec Jaccede, la plateforme citoyenne

Voici près de trois ans, la FTPL s'est associée à la plateforme collaborative française www.jaccede.com. Celle-ci propose **un site Internet et une application mobile sur lesquels chacun peut détailler l'accessibilité des lieux publics** pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'identifier les établissements correspondant à leurs besoins.



Lauréate du label « La France s'engage » en 2014 et récompensée du « Google Impact Challenge » en 2015, cette plateforme compte actuellement 1.200 contributeurs très actifs et plus de 25.000 visiteurs mensuels. Elle vise un million de visiteurs annuels d'ici un an.

Jaccede.com rassemble des informations relatives à plus de 100.000 établissements principalement situés en France. **Grâce à la Fédération du Tourisme de la Province de Liège, la Belgique est le deuxième pays le mieux référencé.**

#LIÈGEaussi en septembre 2018

Le 19 septembre dernier, la Fédération du Tourisme de la Province de Liège (FTPL) lançait une action solidaire **d'une durée de 15 jours** dans le but d'améliorer la diffusion d'informations liées à l'accessibilité des personnes à besoins spécifiques dans les établissements de la ville de Liège : le « Jaccede Challenge ». Officiellement terminé le 3 octobre, ce ne sont pas moins de **1.009 établissements de la ville et de la province** (seul le premier jour était centré sur Liège) **et 15.985 informations** (critères, photos, commentaires) qui ont été encodés sur la plateforme citoyenne par les agents de l'institution touristique, tandis que celle-ci n'en comptait que 260 sur Liège avant le challenge.



#HUYaussi le 22 mai 2019 : plus de 220 établissements et 2.500 informations encodés !

Selon le même principe, quatre équipes sont parties à l'assaut de la ville de Huy selon un périmètre défini à l'avance. Elles ont arpentés les rues et ont franchi les portes des commerçants afin de les sensibiliser, mais surtout d'ouvrir des fiches sur la plateforme collaborative et d'y enregistrer un maximum d'informations relatives à l'accessibilité des lieux.

Au matin, 35 établissements de la ville de Huy étaient encodés sur la plateforme www.jaccede.com. **Le 22 mai au soir ils étaient... 220 de plus !** En tout, pas moins de **2.500 informations** (critères, photos, commentaires) auront été enregistrées au cours de cette journée par nos équipes !



#VERVIERSaussi : 55 bénévoles pour nous accompagner !

Ce mardi 17 septembre, **une quinzaine d'agents de la Fédération du Tourisme et pas moins de 55 bénévoles** se sont mobilisés, de 14 à 16 heures 30 dans le centre-ville verviétois, munis d'instruments de mesure et d'un Smartphone. Les objectifs restaient les mêmes : **référencer un maximum d'établissements ouverts au public** sur la plateforme et donner l'envie à d'autres de le faire également.



Cette précieuse aide de terrain était issue d'associations mais aussi, pour la première fois, de la Haute École de la Province de Liège (HEPL).

Une vingtaine d'étudiants de la HEPL !

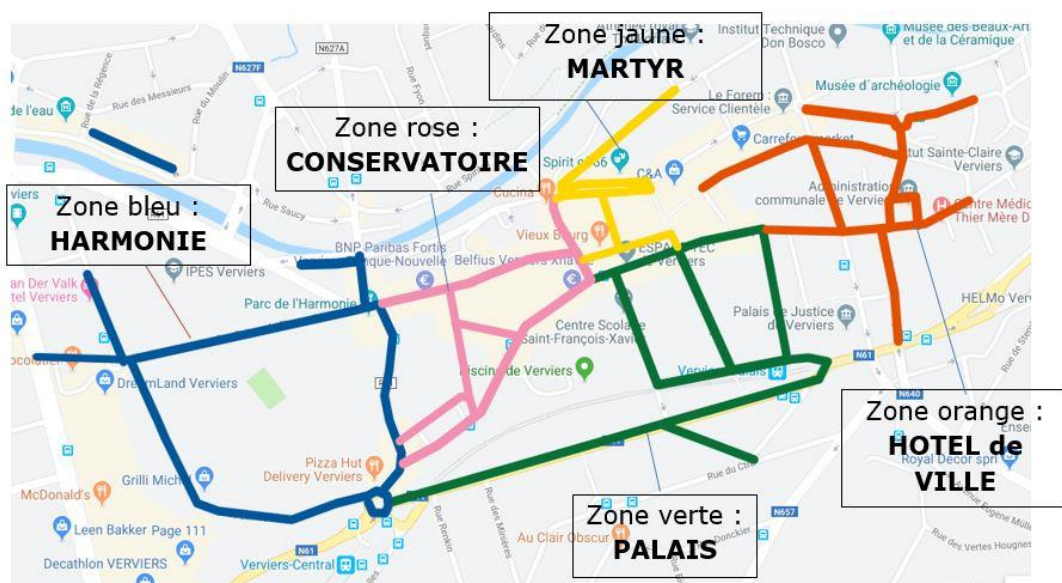
Près de 20 étudiants inscrits en troisième année de la section Ergothérapie de la Haute École de la Province de Liège et Madame Nathalie LACROIX, maître-assistante en Ergothérapie et coordinatrice de la section bachelier en Orthoptie, étaient en effet présents pour nous aider à référencer un maximum de lieux.



D'un point de vue pratique, **cinq équipes d'environ quinze personnes** (équipes mixtes mêlant agents de la FTPL, bénévoles et étudiants) ont sillonné les quartiers du centre-ville selon **un découpage prédéfini**, élaboré avec l'aide de Verviers Ambition (gestion centre-ville) et la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre. Il se détaille comme suit :

- Zone bleue : quartier « Harmonie »
- Zone rose : quartier « Conservatoire »
- Zone jaune : quartier « Martyr »
- Zone verte : quartier « Palais »
- Zone orange : quartier « Hôtel de Ville »

PLAN GENERAL



En plus de ces représentants de la HEPL, **voici les associations** qui nous ont fait la plaisir de nous accompagner tout au long de la journée :

- **l'AViQ, l'Agence pour une Vie de Qualité et sa Commission subrégionale de Verviers**



L'AViQ est un organisme d'intérêt public autonome gérant les compétences de la santé, du bien-être, de l'accompagnement des personnes âgées, du handicap et des allocations familiales. Elle est, entre autres, dotée de 13 commissions subrégionales de coordination, véritables caisses de résonance des besoins locaux et subrégionaux des populations. La **Commission subrégionale de Verviers, partenaire de ce challenge**, met l'accent sur l'inclusion des personnes fragilisées, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, le développement d'une offre adéquate de logements, ainsi que sur l'accessibilité et la mobilité. www.aviq.be/ ;

- **l'asbl Ligue Braille**

La ligue Braille aide et accompagne gratuitement plus de 15 000 personnes mal et non voyantes afin qu'elles puissent vivre de façon aussi autonome



que possible. En plus du soutien qu'elle offre dans la vie quotidienne, la Ligue Braille accompagne aussi les personnes déficientes visuelles dans leurs études et dans le monde du travail. Elle organise aussi des activités de loisirs adaptées. Le siège de la Ligue Braille se situe à Bruxelles

et l'asbl est active dans toute la Belgique. 130 collaborateurs et près de 600 bénévoles contribuent à son action. www.braille.be ;

- **la Ville de Verviers et Verviers Ambition** (gestion centre-ville). www.verviers.be/ ;



- **la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre**
www.paysdevesdre.be/ ;



- **le Serac** – Service d’Accompagnement en milieu ouvert pour Personnes Handicapées Adultes, agréé et subsidié par l’AViQ.
<http://leseracasbl.be/> ;



- **l’Association pour la personne handicapée Altéo**, mouvement fondé par la Mutualité chrétienne et qui œuvre à l’inclusion des personnes handicapées via des activités de loisirs et la défense de leurs intérêts. www.alteoasbl.be/ ;

- **la Mutualité chrétienne** ;



- **Mutualia**, mutualité neutre de Verviers ;



- **Aqualaine** – Aqualaine regroupe actuellement le Centre touristique de la Laine et de la Mode (CTLM), l’immeuble de Bonvoisin, abritant notamment la maison de l’eau (ME), ainsi que la réserve - dite visitable - du Solvent belge. Sur le site CTLM, l’association conserve en outre les archives relatives à l’histoire de Verviers (Centre de documentation). www.aqualaine.be/ ;

- **l’Association Xfragile** regroupant les personnes concernées par le syndrome X fragile, cause de déficience intellectuelle héréditaire.
<http://www.x-fragile.eu/> ;



- **l'Association Socialiste de la Personne Handicapée (ASPH).**

Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis plus de 90 ans, l'Association Socialiste de la Personne Handicapée agit pour faire valoir les droits des personnes en situation de handicap et/ou atteintes de maladie grave et invalidante.



ASSOCIATION SOCIALISTE
DE LA PERSONNE HANDICAPÉE

Ses missions consistent à conseiller, accompagner et **défendre** les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage ; militer pour **plus de justice sociale** ; informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps

et les maladies graves et invalidantes ; informer le public sur toutes les matières qui les concernent et promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie. www.asph.be ;

- **l'Entreprise G.MEDI**, pour la mise en situation.



Comme lors des deux premiers « Jaccede Challenge » qui se sont déroulés à Liège et à Huy, la société spécialisée en matériel médical et paramédical G.Médi a mis à notre disposition **sept chaises roulantes** qui ont permis aux participants de mieux appréhender l'accessibilité des établissements rencontrés tout au long de la journée.

Depuis sa création en 1988, G.médi a acquis une véritable **expertise** dans la vente de matériel à destination des personnes à besoins spécifiques. G.médi propose des **milliers de références produits** qui s'adressent aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels de la santé, centres hospitaliers et autres. <http://www.gmedi.be>

138 établissements : quel impact !

Durant cette après-midi, pas moins de **138 établissements du centre-ville verviétois** ont été référencés et **2.085 données** ont été collectées, telles que des informations pratiques (mesures, nombre de marches...), des photos ou encore des commentaires. Avant cela dans l'agglomération, les commerces présents au sein de la plateforme collaborative www.jaccede.com étaient au nombre de 16, ce qui confère à la démarche encore plus d'impact. **Nous en sommes fiers !**

Si la Fédération du Tourisme de la Province de Liège le fait

TOUT LE MONDE PEUT LE FAIRE...

À VOTRE TOUR !

Entre collègues, le Jaccede Challenge est sans conteste une action idéale pour des entreprises de petite, moyenne ou grande taille qui souhaitent organiser un **teambuilding utile à la collectivité**.



Vous souhaitez sensibiliser votre personnel à l'accessibilité des personnes à besoins spécifiques, en plus d'améliorer leur accès à l'information ? Réalisez votre propre "Jaccede Challenge"!

Faites appel à l'équipe Jaccede, experte en mobilisation citoyenne, pour organiser votre propre challenge numérique dans un format pédagogique et ludique.

Pour démystifier le handicap et encourager l'acceptation des différences.

Toutes les informations sur le « Jaccede Challenge » sont disponibles sur <https://services.jaccede.com/>. Personne de contact : **Camille Djian** – Responsable des partenariats – camille.djian@jaccede.com – +33(01) 43 71 98 10.

À titre personnel, **vous pouvez aussi devenir un.e Jacced.eur.euse tout au long de l'année** grâce à l'application www.jaccede.com. Lorsque vous vous déplacez, que ce soit au restaurant ou à l'occasion de vos achats dans une boutique, prenez une habitude utile et deux minutes pour vérifier si les informations relatives à l'accessibilité du lieu sont présentes sur la plateforme. Dans la négative, devenez celui ou celle qui apportera les premiers renseignements liés à l'accessibilité de l'endroit.

Projets menés par la FTPL dédiés à une meilleure accessibilité des personnes à besoins spécifiques sur son territoire

Un « kit d'accessibilité pour tous »

Pas accessible ? La Fédération du Tourisme vous équipe.

Le « kit d'accessibilité » propose d'**acquérir, à moindre frais, à la carte et selon les besoins** une rampe amovible, un carillon d'appel, des plots rehausseurs de pieds de table, des marquages contrastés pour la sécurisation des surfaces vitrées et des bandes de guidage tactiles et podotactiles.



Mais aussi :

- des **bandes antidérapantes** pour marches ;
- des **tablettes rabattables pour comptoir d'accueil**, à l'attention des personnes se déplaçant en fauteuil roulant ou les personnes de petites tailles ;
- une **boucle à induction magnétique**, à l'attention des personnes malentendantes ;
- un **diffuseur d'alarme** sonore, visuel et/ou vibrant à l'attention notamment des personnes malentendantes ou sourdes ;
- un **marquage pour contremarches** à l'attention des personnes malvoyantes ;
- une **plaque signalétique adaptée** (grande taille de caractères, contraste...) pour, notamment, les personnes malvoyantes ou avec des difficultés de compréhension ;
- une possibilité de **traduction de menu en braille** (à l'attention des personnes mal et non-voyantes ;
- une **formation à l'accueil des personnes à besoins spécifiques**, pour tout type de besoins particuliers.

Kit d'accessibilité étendu à TOUS les commerces de la province

Si le kit d'accessibilité ne concernait au départ que les établissements à vocation touristique de la province, **la FTPL a étendu cet appel à projets à TOUS les commerces de son territoire**. En ce compris les magasins de vêtements, les parfumeries, les pharmacies... bref, tous les établissements susceptibles de recevoir la visite de personnes à besoins spécifiques.

100.000 euros

Le budget prévu pour permettre aux prestataires désireux d'améliorer l'accessibilité de leur établissement aux personnes à besoins spécifiques par le biais de cet appel à projets est de... **100.000 euros**.

Ce montant ne doit toutefois pas effrayer les prestataires qui hésiteraient à franchir le cap de l'accessibilité puisqu'il suffit parfois de peu de chose pour améliorer de manière tangible l'accessibilité d'un lieu. Pour preuve ? **Le coût moyen** des investissements qui ont été consentis, pour l'instant, par notre entremise se monte à... **250 euros par établissement !**

Le taux d'intervention par la Fédération du Tourisme est fixé à 50% de l'investissement total avec un plafond de 1.500 € par établissement.

Depuis le mois d'avril 2017 et le lancement de son « kit d'accessibilité pour tous », **la Fédération du Tourisme de la Province de Liège a amélioré l'accès, pour les personnes à besoins spécifiques, à environ 30 lieux à vocation touristique de son territoire.**

ACCESS-I : un champ d'intervention élargi

La Fédération du Tourisme de la Province de Liège **prend en charge 60%** du coût des audits menés par un auditeur agréé Access-i en Province de Liège.

Créée en 2010, l'asbl Access-i certifie officiellement les bâtiments publics ou privés par l'octroi d'un label portant sur 7 catégories de handicaps, un niveau d'accessibilité étant identifié pour chacun de ces handicaps. Ces 7 catégories sont les suivantes : les personnes en fauteuil roulant, les personnes marchant difficilement, les personnes aveugles, les personnes malvoyantes, les personnes sourdes, les personnes malentendantes et les personnes ayant des difficultés de compréhension.



Aujourd'hui en province de Liège, **59 prestataires touristiques et 3 balades pour vélotouristes** sont certifiés « Access-i ». Elles sont, notamment, visibles sur le portail d'information. www.access-i.be

Avant d'être délivrées, ces certifications font l'objet d'un audit mené par un **auditeur agréé** qui évalue le niveau d'accessibilité ou émet des recommandations si l'octroi du label est prématuré.

Depuis peu, **l'éligibilité des demandeurs et le champ d'intervention ont été élargis**. D'abord exclusivement dédiés aux attractions touristiques et aux hébergements, les audits concernent aujourd'hui :

- des établissements publics et privés ;
- des analyses sur plan (nouveau bâtiment ou transformation) ;
- des itinéraires de randonnée vélo ou pédestre ;
- des événements.

Pour quels demandeurs ?

- des prestataires touristiques, culturels et Horeca fréquentés par les touristes ;
- les établissements des producteurs de terroir ouverts à la visite guidée.

Plus de détails sur <https://www.liegetourisme.be/access-i>

Ensemble, faisons gagner l'accessibilité.

Contact presse : Fédération du Tourisme de la Province de Liège, Place de la République Française, 1 à 4000 Liège – Michael MATHOT – GSM 0495 511 975 – Tél. 04 279 56 22 – michael.mathot@provincedeliege.be

Espace presse : Ces informations, ainsi que les visuels s'y rapportant, sont à votre disposition sur l'Espace Presse du site Internet de la FTPL www.liegetourisme.be